

29 MAI 2017

Préfecture
Direction du cabinet

Annecy, le 18 mai 2017

Service interministériel de défense
et de protection civiles

Le préfet de la Haute-Savoie

Affaire suivie par Sandrine TOURNERY
Tél. : 04 50 33 61 20

à

pref-defense-protection-civile@haute-savoie.gouv.fr

Mesdames et messieurs les maires du département

Objet : Campagne nationale 2017 de prévention des défenestrations accidentelles d'enfants.

PJ : Deux affiches de prévention.

Chaque année, en France, les chutes accidentelles de grande hauteur, plus communément appelées « défenestrations » font plusieurs centaines de victimes, en particulier chez les enfants de moins de 10 ans.

Selon l'enquête réalisée en 2013 par Santé publique France et publiée en mars 2014, il s'agit surtout d'enfants de moins de 6 ans (62 %), majoritairement des garçons (70 %). Dans 49 % des défenestrations accidentelles, l'ouverture disposait d'une protection et un meuble se trouvait sous l'ouvrant. Ces accidents se produisent le plus souvent au printemps et en été, notamment pendant les heures de préparation des repas, avec un adulte présent dans le logement au moment de la chute.

La campagne de prévention contre les défenestrations accidentelles d'enfants est reconduite pour 2017. Son objectif consiste à sensibiliser les parents, les familles comptant des enfants en bas âge et leur entourage sur les mesures élémentaires de protection à prendre pour prévenir le risque de défenestration des jeunes enfants.

Comme l'an dernier, Santé publique France édite deux affiches sur le thème « fenêtre ouverte = danger », illustrant chacune un enfant tentant d'atteindre une fenêtre ouverte et dont l'image est barrée d'une croix rouge. Ce message exclusivement visuel rappelle le risque de défenestration et les gestes pour l'éviter.

Les affiches sont téléchargeables sur le site internet de Santé publique France (inpes.santepubliquefrance.fr).

Je vous prie de bien vouloir relayer largement cette campagne auprès de vos partenaires, d'afficher ces supports dans les lieux d'accueil du public, de les diffuser dans vos bulletins municipaux et de sensibiliser vos administrés via vos portails Internet et vos réseaux sociaux. La direction départementale de la cohésion sociale, quant à elle, diffusera les affiches aux bailleurs sociaux.

Parce que vous constituez un relais important dans la prévention de ces accidents, je vous remercie par avance pour votre participation à cette action qui, menée année après année, nous permettra de poursuivre notre rôle d'information des publics.

Pour le préfet,
La directrice de cabinet,



Aurélie LEBOURGEOIS

Pour connaître les jours et heures d'ouverture des services de la préfecture, vous pouvez consulter notre site internet sur la page suivante :
<http://www.haute-savoie.gouv.fr/outils/horaires-et-coordonnées>

FENÊTRE OUVERTE = DANGER



Réf. 231,53411-A - RC Nanterre B 330 742 784 - Illustration : Marianne Maury Kauffman - © 2018 Santé Publique France

**NE LAISSEZ JAMAIS DE MEUBLES OU D'OBJETS
SOUS LES FENÊTRES.**

**Chaque année, des enfants meurent ou se blessent gravement
en tombant d'une fenêtre ou d'un balcon.**

FENÊTRE OUVERTE = DANGER



**NE LAISSEZ JAMAIS UN ENFANT SEUL PRÈS
D'UNE FENÊTRE OUVERTE OU SUR UN BALCON.**

**Chaque année, des enfants meurent ou se blessent gravement
en tombant d'une fenêtre ou d'un balcon.**

